

CÉDRIC MAYRARGUE

YAYI BONI, UN PRÉSIDENT INATTENDU ?

CONSTRUCTION DE LA FIGURE DU CANDIDAT ET DYNAMIQUES
ÉLECTORALES AU BÉNIN

LA LARGE VICTOIRE DE YAYI BONI LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2006 AU BÉNIN A CONSTITUÉ UNE SURPRISE. C'EST UN CANDIDAT EXTÉRIEUR AU MILIEU POLITIQUE ET RELATIVEMENT PEU CONNU QUI A TRIOMPHÉ, PORTÉ PAR UNE VOLONTÉ POPULAIRE DE CHANGEMENT. RESITUÉE DANS UNE DURÉE PLUS LONGUE, LA VICTOIRE DE YAYI BONI APPARAÎT COMME LE RÉSULTAT D'UN TRAVAIL DE MOBILISATION ENTAMÉ PLUSIEURS ANNÉES AUPARAVANT ET S'INSCRIT DANS UNE CONTINUITÉ AVEC LES SCRUTINS PRÉSIDENTIELS PRÉCÉDENTS.

En obtenant près de 75 % des voix à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle, le 19 mars 2006, Yayi Boni était brillamment élu président de la République du Bénin¹. Cette consécration électorale venait clore une campagne dominée par une volonté de changement que le nouvel élu semblait le mieux incarner. « Ça peut changer, ça doit changer, ça va changer », n'avait-il cessé d'affirmer depuis son entrée officielle en campagne deux mois auparavant. « Il faut que ça change, on veut le changement, Yayi Boni ! Il faut que ça bouge, on veut le changement, Yayi Boni ! Tout le monde votons Yayi Boni ! », proclamait le refrain d'une des nombreuses chansons composées en soutien à sa candidature. Après sa percée du premier tour, où il avait obtenu 35,6 % des suffrages – contre 24,1 % au second, Adrien Houngbédji –, avec le ralliement en sa faveur des candidats arrivés troisième, quatrième et cinquième, qui totalisaient à eux trois 28 %, le suspens était limité. Mais

1. Au Bénin, Boni Yayi est couramment appelé Yayi Boni, en inversant l'ordre du prénom et du nom.



l'élection de Yayi Boni a tout de même fait l'effet d'une surprise. Le surgissement victorieux d'un homme sans expérience politique, un économiste qui venait de passer dix ans à la tête de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), inconnu de la majorité des Béninois à quelques mois du scrutin, apparaît plutôt dissonant par rapport à des situations ouest-africaines où le changement, quand il a lieu, s'incarne dans la figure du « vieil opposant » qui, après des années de lutte politique, finit par accéder au pouvoir.

L'élection présidentielle de mars 2006 constituait un événement redouté par beaucoup, du fait de l'incertitude générée par l'exclusion de la compétition électorale du chef de l'État sortant, Mathieu Kérékou. Quatrième scrutin présidentiel organisé depuis la Conférence nationale de février 1990 qui, mettant un terme à la période révolutionnaire, avait inauguré une nouvelle phase politique – le régime dit du « Renouveau démocratique » –, elle devait surtout tourner une page de la vie politique. M. Kérékou, après avoir dirigé l'État de 1972 à 1991, être revenu au pouvoir en 1996 et avoir été réélu en 2001, ne pouvait se représenter. La constitution de 1990 avait, d'une part, fixé la limite d'âge maximum pour être candidat à 70 ans (M. Kérékou avait 72 ans) et, d'autre part, restreint le nombre de mandats successifs à deux. Son principal rival depuis une quinzaine d'années, Nicéphore Soglo, né en 1934 et président de 1991 à 1996, ne pouvait pas non plus prendre part à ce scrutin. Les partisans du chef de l'État avaient échoué dans leurs tentatives de révision constitutionnelle, notamment du fait de la forte mobilisation civique, principalement de l'association Élan et de sa campagne « Touche pas ma constitution! », et de la prudence de la classe politique. Aussi, contrairement à Blaise Compaoré au Burkina-Faso, Gnassingbé Eyadéma au Togo ou Idriss Déby au Tchad, M. Kérékou s'est trouvé dans l'impossibilité de procéder à une modification de la constitution afin de solliciter un nouveau mandat.

Malgré de fortes inquiétudes quant à la volonté de Mathieu Kérékou de quitter le pouvoir et en dépit des manœuvres de certains de ses proches pour asphyxier financièrement la Commission électorale nationale autonome (Cena) chargée de la préparation et de l'organisation du scrutin et pour reporter l'élection, celle-ci a bien eu lieu à l'échéance prévue. Elle s'est déroulée dans un contexte marqué par un rejet massif du régime Kérékou et un discrédit de la classe politique, une situation économique et sociale sinistrée, une croissance affaiblie, un secteur cotonnier en crise et une paupérisation grandissante².

Si des problèmes organisationnels, partiellement provoqués dans le but de délégitimer le scrutin, ont été relevés lors du premier tour du 5 mars, les tentatives présidentielles pour accréditer l'idée de fraudes massives ont rapidement échoué³. Le second tour, pourtant organisé dans la précipitation

le 19 mars après un retard dans la diffusion des résultats du premier tour et un conflit sur le calendrier électoral, n'a donné lieu à aucune contestation. La bonne tenue du scrutin, l'acceptation des résultats et de l'alternance sont venues confirmer la relative spécificité de la trajectoire béninoise dans l'environnement ouest-africain. La mobilisation d'associations de la société civile, l'attitude des acteurs politiques, les effets de la sédimentation d'expériences électorales successives ont contribué à ce résultat. Il faut ainsi y lire les effets d'une dynamique d'institutionnalisation⁴ et d'un processus d'apprentissage démocratique et d'habituation électorale⁵.

En l'absence des deux figures marquantes de la vie politique des quinze années précédentes et en présence de vingt-six candidats, la compétition électorale paraissait particulièrement ouverte. À côté de Yayi Boni postulaient en effet des personnalités politiques de premier plan, habituées des fonctions ministérielles et des confrontations électorales, comme Adrien Houngbédji et Bruno Amoussou, tous deux anciens présidents de l'Assemblée nationale et anciens ministres d'État, qui s'étaient classés respectivement troisième et quatrième en 1996 et 2001, ou Léhadi Soglo, le fils de N. Soglo et son premier adjoint à la mairie de Cotonou. Seules ces personnalités, soutenues par les trois principaux partis du pays et disposant d'ancrages territoriaux importants, pouvaient espérer dépasser le premier tour. Les autres candidats ambitionnaient de réaliser des scores leur permettant de négocier leur soutien à l'un des qualifiés pour le second tour en échange de rétributions ultérieures, notamment sous forme de postes ministériels⁶.

2. En septembre 2005, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) notait une augmentation du taux de pauvreté dans le pays, passant de 37 % de la population en 2001 à 59 % en 2005. Les difficultés des producteurs de coton expliquent largement cette évolution.

3. Dans une déclaration lue le jour du scrutin, M. Kérékou a dénoncé les fraudes et le manque de transparence du scrutin. Cette déclaration devait faire écho à la diffusion, prévue pour la veille, d'une cassette vidéo préparée par ses services et montrant des «étrangers» qui affirmaient avoir obtenu des cartes d'électeurs – mais la direction de l'ORTB, la télévision publique, a refusé de la diffuser à l'antenne. Le lendemain du scrutin, lors d'une réunion avec les ambassadeurs étrangers, le chef de l'État a réitéré ses critiques sur le scrutin mais, isolé et disposant de peu de marges de manœuvre, il a été contraint d'en accepter le résultat.

4. M. Gazibo, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : analyse institutionnelle et stratégique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005.

5. R. Banégas, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

6. Parmi ces candidats secondaires : trois ministres alors en fonction (Antoine Dayori, Kamarou Fassassi, Zul Kifl Salami), le président de l'Assemblée nationale (Antoine Idji Kolawolé) et de jeunes acteurs politiques ambitieux qui avaient été ministres de M. Kérékou jusqu'en 2005 (Lazare Séhouéto, Luc Gnacadja).



Dans ce contexte concurrentiel, c'est pourtant un homme peu connu, extérieur au milieu politique, sans aucune expérience électorale et ne disposant pas du soutien des principaux partis qui s'est imposé. Yayi Boni est bien cet acteur que l'on n'attendait pas, celui qui est venu perturber les équilibres politiques, les logiques électorales qui avaient fonctionné jusqu'alors. Comment comprendre ce succès électoral de Yayi Boni ? Pourquoi est-il apparu comme le plus crédible pour incarner le changement ? Pourquoi sa candidature est-elle devenue légitime, presque évidente ? Son succès ne s'est-il construit que dans le temps court de la campagne électorale ? Traduit-il un profond changement des logiques politiques à l'œuvre dans le pays ?

Dans une version largement partagée, Yayi Boni apparaît sous la figure de l'outsider, de l'invité surprise de la compétition électorale, qui « vient attraper le pouvoir » et quasiment réaliser « un coup d'État électoral »⁷, au détriment d'acteurs politiques attendant patiemment leur tour. Cette « belle histoire » – le novice pratiquement inconnu, vierge de tout engagement politique, s'imposant aux vieux routiers de la politique – prend parfois même une connotation quasi biblique, dans un pays où le politique se lit aussi en termes religieux⁸. Pourtant une telle vision enchantée apparaît quelque peu réductrice. Yayi Boni n'a pas surgi aussi rapidement et spontanément dans le jeu politique que cette approche pourrait le laisser penser et la nouveauté politique qu'il incarne mérite d'être discutée.

La victoire électorale de Yayi Boni doit être appréhendée en recourant à plusieurs grilles de lecture correspondant à différentes échelles temporelles : son succès n'est pas réductible au temps court de la campagne électorale mais renvoie aussi à un travail de préparation et d'investissement politique s'inscrivant dans une certaine durée. De même, la nouveauté incarnée par le « candidat du changement », à travers la figure qui a émergé durant la campagne, s'inscrit paradoxalement plus dans une logique de continuité qu'elle ne traduit une profonde rupture⁹.

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE PORTÉE PAR UNE VOLONTÉ

DE CHANGEMENT

Au Bénin, toute campagne électorale, en particulier présidentielle, se vit depuis 1991 sur un double registre : celui de l'incertitude et celui de la fête¹⁰. Le scrutin de mars 2006 n'a pas dérogé à la règle. La tension était principalement entretenue par les propos et les agissements de cercles proches du pouvoir, qui faisaient planer un doute sur la volonté du chef de l'État de laisser le processus électoral se dérouler jusqu'à son terme et d'en accepter les résultats. L'ambiance de fête s'exprimait à travers les meetings et les cortèges – en

particulier les caravanes¹¹ – qui animaient les villes, notamment lors des deux semaines de campagne officielle. Pour le candidat Yayi Boni, les semaines précédant le premier tour et le temps de l'entre deux tours ont été décisives : sa campagne professionnalisée et innovante a semblé occulter celles de ses adversaires, pourtant parfois habitués de ces périodes, et les soutiens politiques se sont alors multipliés.

En termes de communication politique, la campagne de Yayi Boni a certainement constitué un tournant. Par l'utilisation de nouveaux outils et par le professionnalisme qui l'animait, elle a donné un coup de modernité et imposer le tempo, contraignant ses adversaires à des logiques d'imitation. C'est une femme, professeur de médecine, Vicentia Bocco, qui dirigeait la campagne nationale tandis que la cellule de communication était animée par Charles Toko, journaliste connu, responsable du groupe de presse *Le Matinal* et de l'agence de conseil et de communication, Com'Action.

La couleur verte avait été choisie pour donner le ton d'une campagne orientée autour du thème du « changement », notamment sur les affiches et dans les meetings. De même, la nécessité d'un « renouveau économique » se trouvait matérialisée dans l'emblème du candidat : le cauris. Ce coquillage, utilisé en Afrique de l'Ouest comme monnaie avant la colonisation, peut revêtir plusieurs significations. D'une part, il symbolise effectivement le désir de croissance retrouvée, de richesse et de prospérité, qu'ambitionnait de combler le candidat. À cet aspect économique, mis explicitement en avant,

7. Expressions, connotées positivement, entendues à Cotonou après la victoire de Yayi Boni.

8. Le texte de plusieurs chansons diffusées en soutien à Yayi Boni recourait à un registre religieux : « Eh eh, mon pays va être sauvé ; le Bénin béni par le Tout-Puissant ; Il nous a envoyé, Yayi, le libérateur, Boni ; et nous serons sauvés de la misère, de la pauvreté ; pour un lendemain meilleur » ; « Le choix de Dieu est toujours le meilleur ; Dieu a choisi les hommes pour une mission ; les hommes ont choisi Yayi Boni pour la plus noble. »

9. Les analyses développées ci-dessous s'appuient sur des observations et des entretiens effectués au Bénin en octobre 2005 puis en mars 2006, ainsi que sur l'étude de documents de campagne de Yayi Boni et de la presse quotidienne nationale.

10. Voir par exemple sur la campagne présidentielle de 1996 : E. Adjovi, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, Karthala, 1998 et C. Mayrargue, « Les langages politiques en campagne électorale. Représentations et comportements des candidats à une élection présidentielle au Bénin », in P. Quantin (dir.), *Voter en Afrique. Comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 285-312.

11. Les caravanes sont constituées de véhicules (parfois plusieurs dizaines), décorés aux couleurs et affiches d'un candidat, qui arpentent les rues des villes ou les routes traversant les villages. Souvent, c'est un camion, sur la plateforme duquel prennent place des sympathisants du candidat, animant bruyamment et en musique le défilé, qui ouvre la voie.



pouvait s'ajouter cependant une dimension plus traditionnelle. Le cauris est habituellement utilisé par les devins de Fa, dans le système de géomancie locale, ainsi que dans les cultes vodun. Il peut alors apparaître comme la promesse d'un avenir meilleur, en particulier sur le plan monétaire et économique, mais aussi d'un futur ancré dans des réalités endogènes. Plus encore que l'arc en ciel, symbole adopté par A. Houngbédji, qui recouvre aussi une signification forte dans la cosmogonie locale, il matérialisait les bénéfices escomptés de la victoire du candidat.

Au-delà de ces aspects, les animateurs de la campagne de Yayi Boni devaient utiliser les marges de manœuvres permises par une loi électorale rigoureuse¹² et faire preuve d'inventivité. Outre les habituels panneaux publicitaires 4x3 mètres, pour la première fois de gigantesques affiches, apposées le long de façade d'immeubles et éclairées par des projecteurs, visibles même de nuit, vantaient les mérites d'un candidat. Ce type d'affiche venait de faire son apparition à Cotonou quelques mois auparavant pour promouvoir des réseaux de téléphonie mobile. En les utilisant à des fins de communication politique, Yayi Boni innovait, tandis que ses principaux adversaires, comme Adrien Houngbédji, réutilisaient les affiches de leurs précédentes campagnes.

La musique a accompagné la campagne de Yayi Boni. Des chansons ont été composées pour soutenir le candidat et un CD, comprenant seize titres interprétés par différents artistes, diffusé. Ces morceaux, composés autour de rythmes musicaux différents (y compris le suggestif coupé-décalé ivoirien) étaient interprétés lors des grands meetings ou à l'occasion de rassemblements spécifiques, comme le concert – le « géant podium » – organisé au Palais des sports une semaine avant le scrutin. Le 2 mars, lors du meeting de fin de campagne au Stade de l'Amitié de Cotonou, des artistes engagés dans le soutien à Yayi Boni (Ya Salam, DJ Ricardo, les Frères de sang, Gg Lapino...) ont interprété différents morceaux : « l'heure a sonné », « il faut voter Yayi Boni », « Yayi Boni mi nazé » – le titre le plus emblématique de la campagne. Ce recours à la chanson n'est pas inédit mais la réalisation d'un CD et l'implication de nombreux chanteurs couvrant, par les rythmes et les diverses langues utilisées, pratiquement tout l'espace béninois, n'a pas eu d'équivalent dans cette campagne.

Pour la campagne, un programme présidentiel, *l'Agenda pour un Bénin nouveau*¹³, a été réalisé, mais la diffusion de cet épais document est demeurée relativement restreinte. Pour toucher une population plus large, un accord a été passé entre la cellule de communication et une dizaine de quotidiens, pour leur fournir des articles clés en main, prêts à être publiés – ce procédé douteux doit être inscrit dans le contexte d'« affairisme médiatique » du pays¹⁴; il avait déjà été utilisé avec succès par Mathieu Kérékou lors de la campagne de 2001.

Ces articles, qui abordaient chacun un aspect du programme du candidat, étaient rédigés par des journalistes et des jeunes diplômés travaillant dans une cellule installée à l'hôtel Novotel. Des articles identiques, portant le même titre et sans signature, étaient ainsi publiés dans différents quotidiens. La plupart du temps ceux-ci n'indiquaient nullement qu'il s'agissait de propagande politique et ne les distinguaient pas de leurs propres articles. Il en était de même pour les micros-trottoirs, au ton très neutre mais pourtant finement orientés, réalisés par des membres de la cellule et publiés, tout aussi discrètement, par ces mêmes quotidiens¹⁵. Avec *Le Matinal* et Radio Océan à Cotonou, propriétés du groupe de presse dirigé par C. Toko, le candidat disposait par ailleurs de deux relais médiatiques dévoués.

Avec ces gigantesques affiches, ces meetings et ces caravanes, son CD de chansons, ses multiples articles de presse, sa réactivité (une carte, vantant « l'électorat le mieux réparti » lors du premier tour de l'élection, en indiquant le score du candidat dans chaque département, était ainsi réalisée très rapidement), son site internet bien pourvu et réactualisé¹⁶, la campagne de Yayi Boni est apparue innovante et dynamique. Elle a nécessité des moyens financiers considérables, impliquant un travail de mobilisation important en amont.

Dans ce même temps, les soutiens politiques ont été croissants. Lorsqu'il annonce officiellement sa candidature le 15 janvier 2006, Yayi Boni a déjà

12. La loi n° 2005-14 « portant règles générales pour les élections en République du Bénin » encadre de manière très stricte la campagne électorale. Ainsi, « l'offre de tissus, de tee-shirts, de stylos, de portefeuilles, de calendriers et autres objets utilitaires à l'effigie des candidats ou symboles des partis ainsi que leur port et leur utilisation [...] sont et restent interdits six mois avant tout scrutin et jusqu'à son terme » (article 65). Les affiches électorales n'étaient autorisées que durant la période de la campagne officielle : elles devaient être retirées à l'extinction de celle-ci, 24 heures avant le scrutin (article 70).

13. Document de 80 pages, *Agenda pour un Bénin nouveau* comprend quatre parties : « Contexte et enjeu », « Mon projet politique : renforcer et consolider la démocratie et l'État de droit », « Mon projet économique : hisser le Bénin au rang des pays émergents », « Mon projet éducatif, social et culturel : promouvoir l'excellence, la solidarité et le partage ».

14. E. Adjovi, « Liberté de la presse et "affairisme" médiatique au Bénin », *Politique africaine*, n° 92, décembre 2003, p. 157-172.

15. Notamment, avant le premier tour : « La jeunesse exprime son choix pour le changement », *Le Matinal*, n° 2300, 1^{er} mars 2006, p. 14 et avant le second tour : « Les Béninois expriment leurs attentes pour le second tour », *La Nouvelle Tribune*, n° 1003, 14 mars, p. 6 et *Fraternité*, n° 1554, 15 mars, p. 2 ; « Portrait robot du Président et attente des Béninois », *La Nouvelle tribune*, n° 1004, 16 mars, p. 6 et *Le Matinal*, n° 2313, 16 mars, p. 9.

16. Après l'investiture de Yayi Boni, le site du candidat <www.yayiboni.com> est devenu le site du Président de la République.



reçu le soutien de certaines personnalités politiques, dont Robert Dossou, ancien ministre de N. Soglo (le siège de campagne de Yayi Boni a été installé dans un bâtiment lui appartenant, qui abritait le siège de son parti, l'Alliance pour la social-démocratie) et Albert Tévoédjré, ancien ministre de M. Kérékou¹⁷. Mais, les partis et les alliances représentés à l'Assemblée nationale présentaient tous leur propre candidat.

Une fois la campagne ouverte, de nouveaux soutiens allaient se manifester. Candide Azannaï, député exclu quelques mois auparavant de la Renaissance du Bénin (RB), le parti des Soglo, annonçait son soutien à Yayi Boni le 9 février, en compagnie d'autres élus anciennement membres de la RB. Quelques jours plus tard, le ministre chargé des Relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur, Valentin Houdé, rejoignait aussi l'équipe du candidat. À la veille du premier tour, bien que non soutenu par les grands partis, il pouvait compter sur l'appui de près d'une vingtaine de députés (sur 83) : des élus du Nord, des dissidents de la RB, des leaders de petites formations.

Après le succès au premier tour de Yayi Boni, les candidats classés après lui et A. Houngbédji – Bruno Amoussou (16,2 %), Léhadi Soglo (8,4 %) et Antoine Idji Kolawolé (3,2 %) – constituèrent une alliance, baptisée *wologuédé*, « la chaîne qui ne rompt pas », afin de négocier ensemble avec les deux finalistes. Après quelques jours de discussion, ils appelaient leurs électeurs à voter pour Yayi Boni. D'autres candidats, au score plus confidentiel, faisaient le même choix, aucun des éliminés du premier tour n'ayant formellement appelé à voter pour A. Houngbédji.

Candidat indépendant disposant de peu de soutiens politiques – hormis des personnalités parfois en rupture de ban de leur formation politique –, Yayi Boni est devenu à la veille du second tour, le favori et a rallié la quasi-totalité de la classe politique qui a pris acte de la dynamique populaire créée par sa percée du premier tour. Le temps court de la période électorale donne à voir une campagne maîtrisée, efficace, professionnalisée et innovante, qui a permis au candidat d'incarner le changement, son leitmotiv, et d'agréger des soutiens toujours plus nombreux. Ce surgissement de Yayi Boni, aussi spectaculaire qu'il apparaisse, prend appui en fait sur un travail de construction et de mise en scène du candidat.

LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE DU CANDIDAT

Pour beaucoup de Béninois, Yayi Boni est apparu comme le candidat le plus crédible, le plus légitime pour incarner le changement que la situation politique et économique réclamait¹⁸. Dans un contexte de rejet des acteurs politiques traditionnels, il n'a pas seulement rempli un rôle de candidat par

défaut, comblant le vide politique, mais a suscité une forte adhésion populaire autour de sa personnalité.

La candidature de Yayi Boni s'est appuyée sur la mise en avant, et la mise en scène, de quatre vertus : la compétence économique et gestionnaire, la virginité politique, la dimension rassembleuse, le caractère humble du candidat. Ces caractéristiques ont participé de la construction de la figure du présidentiable.

L'expertise économique et gestionnaire était le premier argument qui venait porter la candidature de Yayi Boni. Plus encore que sa formation d'économiste (aux universités de Cotonou, de Dakar, d'Orléans et de Paris-Dauphine), c'est son expérience professionnelle à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de 1977 à 1989, puis à la cellule macro-économique de la Présidence de la République du Bénin – où il est conseiller technique aux affaires monétaires et bancaires – de 1992 à 1994, et, surtout, à la présidence de la BOAD, où il est nommé en décembre 1994, qui est valorisée. L'accroissement des activités de la BOAD sous son mandat était porté au crédit du candidat, comme preuve de la rigueur gestionnaire et du dynamisme économique qu'il souhaite apporter au pays. Cette expertise, validée au niveau continental, revendiquée dans les documents de campagne¹⁹ et rappelée au cours des meetings, était aussi perceptible par les Béninois, à travers les projets financés dans le pays par l'institution. Sa figure de technocrate constituait un atout : face à la gravité de la situation économique, il apparaissait comme celui qui pouvait le mieux relancer l'activité et sortir le pays de la crise²⁰. Se définissant comme un « professionnel du développement », il affirmait que les bailleurs de fonds, qu'il fréquentait à la tête de la BOAD, étaient prêts à investir dans le pays

17. Figure importante de la vie politique nationale, ancien député, ministre et candidat à l'élection présidentielle, A. Tévoédjrè a été, de février 2003 à février 2005, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire.

18. Yayi Boni n'était pas le seul à se réclamer du changement. « Le monde change, changeons le Bénin » était, par exemple, intitulé le programme d'Adrien Houngbédji.

19. « Depuis les Indépendances jusqu'à ce jour, le Bénin n'a jamais été gouverné par un gestionnaire, professionnel du développement, doté d'une expérience réussie dans toute la sous région. [...] Au service de l'Afrique et du Bénin pendant plus de 11 ans, il a contribué et aidé à l'aboutissement de nombreux projets de développement pour le Bénin » était-il précisé sur le document de campagne déjà cité, *5 bonnes raisons de voter Yayi Boni*.

20. Son nom même l'a servi : bien que nago, il signifie en langue fon à peu près : « pour que la misère parte ». Plusieurs de ses sympathisants ont relevé ce sens, une association de femmes constituée en soutien au candidat s'est baptisée *yaniyi*, jouant sur le nom du candidat, et des chanteurs ont également popularisé cette opportune signification.



quand il accéderait au pouvoir²¹. La promesse d'un renouveau économique importait plus que les solutions concrètes préconisées par le candidat, nullement discutées.

Tout aussi importante dans la construction de l'homme neuf que Yayi Boni prétendait incarner était la virginité politique du candidat. Face au discrédit qui affectait le milieu politique – le rejet du régime Kérékou se doublant d'une profonde méfiance à l'égard des acteurs politiques qui s'étaient succédé au pouvoir depuis quinze ans, c'est-à-dire pratiquement tous ses adversaires du premier tour – la proclamation de sa non-appartenance à la classe politique était un argument de poids. De fait, il n'a jamais eu d'engagement politique connu : il n'a pas milité dans un parti, ne s'est jamais présenté à une élection, n'a pas non plus occupé de poste ministériel. Sa fonction de conseiller technique auprès de N. Soglo à la Présidence de la République était présentée uniquement sous l'angle technique, de même que sa nomination, grâce à ce dernier, à la présidence de la BOAD. Face à des concurrents présents dans le jeu politique depuis une quinzaine d'années ou à de nouveaux venus déjà bien introduits dans le milieu – sur les vingt-cinq autres candidats, quatorze avaient déjà occupé une fonction ministérielle tandis que les trois présidents successifs de l'Assemblée nationale depuis 1990 étaient candidats – son image de nouveau venu, qui se situe hors et au-dessus des rivalités politiciennes, l'a valorisé. Elle signifiait surtout qu'il n'avait pas été mêlé aux malversations de tous ordres semblant caractériser le fonctionnement politique depuis une dizaine d'années. Yayi Boni prenait cependant bien garde de n'émettre aucun jugement critique sur ses prédécesseurs, préférant rendre un hommage appuyé à N. Soglo et à M. Kérékou, pourtant soupçonné dans l'opinion de vouloir empêcher à tout prix son élection.

Ces deux dimensions rendaient crédible la capacité du candidat à incarner, plus que d'autres, le changement. Des vertus associées plus à sa personnalité qu'à ses activités ont aussi été utilisées pour construire la figure du candidat idéal.

La diversité des origines du candidat – le fait qu'il ne puisse être identifié à une seule composante culturelle de la société béninoise – a appuyé son image de rassembleur, capable de transcender les divisions liées aux appartenances – revendiquées ou subies – régionales ou ethniques et de rassembler au-delà des origines des uns et des autres. Cet élément reposait principalement sur l'origine du candidat, né en 1952 à Tchaourou, ville géographiquement située au centre du pays, à 60 km au sud de Parakou, à la limite entre les départements des Collines et du Borgou. Son père était un Nago, population d'origine yoruba anciennement installée dans cette partie du pays, tandis que sa mère était bariba, population implantée dans le Nord du pays. Cette dimension était renforcée par le fait qu'il était marié avec une de Souza, grande famille de la

région d'Ouidah dans le sud du pays²². Ainsi, son histoire personnelle le rattachait à des populations historiquement liées au Nord, au Centre-est et au Sud du Bénin. Cette posture lui permettait de ne pas être assimilé à un groupe en particulier, tout en pouvant revendiquer une connaissance de populations diverses, alors même que ses adversaires s'étaient électoralement construits autour d'ancrages régionaux forts et, le plus souvent uniques, même si les précédents scrutins avaient déjà montré les limites des grilles de lecture régionale : l'Ouémé (sud-est) pour A. Houngbédji, le Mono-Couffo (sud-ouest) pour B. Amoussou, les régions d'Abomey (centre) et de Cotonou (sud) pour les Soglo. Durant la campagne, Yayi Boni prit soin de ne pas apparaître comme le candidat d'une région particulière²³. Il mit en scène cette neutralité par une stratégie vestimentaire visant à apparaître éventuellement en tenue locale lors de ses déplacements dans le pays, mais à toujours être vêtu à l'occidentale lors des grands rassemblements. L'absence de candidat de poids du Nord fit de lui, même par défaut, le candidat de cette région, puisqu'il en était le plus proche (il a fait ses études secondaires à Kandi et Parakou). À cette relative neutralité régionale et ethnique, s'ajoutait une même posture religieuse. Bien que ses parents fussent musulmans, Yayi Boni, élevé par un oncle chrétien, s'est converti au christianisme dans sa jeunesse. Tenant d'un évangélisme offensif, activement soutenu par la communauté évangélique, le candidat sut habilement ne pas mettre en avant cette dimension dans sa campagne : peu de références religieuses dans ses discours, excepté des proclamations acceptables par tous. Seule une « prière pour le renouveau économique », publiée dans la presse à la veille du second tour, révélait la tonalité biblique et évangélique forte qui anime, en privé, le nouveau président²⁴. S'il bénéficiait du conseil de pasteurs et de l'appui de responsables évangéliques, s'il se rendait dans des assemblées chrétiennes et si son témoignage était repris dans la presse confessionnelle locale, il veillait à une relative discrétion sur cet engagement, se conformant ainsi à l'attitude prudente de tous ses concurrents en matière religieuse.

21. « Je me suis fait des amitiés profondes avec les partenaires au développement au cours de mon séjour à la BOAD et ils sont prêts à venir au secours de notre pays si vous me confiez les destinées de ce pays. » Discours prononcé lors d'un meeting au Stade de l'Amitié de Cotonou le 3 mars. *Le Matinal*, n° 2302, 3 mars 2006, p. 15.

22. Son épouse est la nièce de Mgr de Souza qui avait présidé la Conférence nationale de février 1990 avant de devenir archevêque de Cotonou.

23. « Sa transculturalité et son intérêt égal pour toutes les régions du Bénin font de lui un atout qui brise le cercle vicieux du régionalisme », *5 bonnes raisons de voter Yayi Boni*.

24. « Ma prière pour le renouveau économique », *La Nouvelle Tribune*, n° 1005, 17 mars 2006, p. 5.



Enfin, le caractère supposé humble et intègre du personnage a constitué un élément central dans la construction du candidat²⁵. L'insistance sur cette dimension durant la campagne était un moyen de se différencier d'une classe politique souvent présentée comme arrogante et tournée uniquement vers ses propres intérêts. Son dévouement, son honnêteté, sa capacité d'écoute étaient ainsi sans cesse soulignés par ceux qui le soutenaient. L'engagement religieux était alors parfois rappelé pour appuyer cette caractéristique. Des témoignages de ses anciens collègues de la BOAD ou de personnalités africaines venaient appuyer ce portrait flatteur. Les larmes versées par le candidat, à son entrée dans le Stade de l'Amitié, lors du dernier meeting, faisaient écho à cette humilité affichée.

La compétence gestionnaire et l'indépendance politique, mais aussi la dimension rassembleuse et la personnalité du candidat ont contribué à construire une figure originale et crédible qui, portée ensuite par une campagne dynamique, s'est révélée finalement efficace.

UNE CANDIDATURE QUI VIENT DE LOIN : INVESTISSEMENT POLITIQUE ET MOBILISATION DE CAPITAUX

La dynamique qui a conduit Yayi Boni à la victoire prend cependant appui sur une réflexion et un travail de mobilisation conduit par le futur candidat plusieurs mois, voire plusieurs années, avant l'échéance.

En octobre 2005, six mois avant le scrutin, le nom de Yayi Boni était déjà sur de nombreuses lèvres. Au sein de la population, beaucoup se demandaient encore qui était cet homme dont on commençait à parler de plus en plus, dont on disait qu'il allait être candidat, mais qui gardait le silence sur ses intentions. À cette époque, les visites se multipliaient au domicile du futur candidat à Cotonou, signe que se structurait déjà, de façon souterraine, un certain nombre de réseaux. En son absence, c'est son épouse et quelques proches qui, de manière encore assez amateur et informelle, recevaient les visiteurs. Ceux-ci de toute catégorie sociale – jeunes diplômés en recherche d'emploi, hommes d'affaires, responsables associatifs ou religieux, mères de famille – venaient manifester leur soutien et proposer leurs services ou ceux de leurs proches. Certains s'affirmaient capables de mobiliser un quartier, un village ou un secteur d'activités professionnelles, d'autres offraient de mettre à disposition du candidat des moyens matériels ou financiers pour sa campagne. Conscieusement notées, ces propositions étaient ensuite transmises au futur candidat. Des groupes se réunissaient pour établir des programmes d'activités, organiser des rencontres. Certains de ces visiteurs étaient recontactés ultérieurement et se voyaient proposer des tâches dans l'animation de la campagne. Des meetings,

jamais en présence de Yayi Boni, mais auxquels assistait parfois son épouse se tenaient dans le pays pour susciter sa candidature. Cet engouement croissant autour de la personnalité de Yayi Boni était le résultat d'un travail discret entamé en amont et qui commençait à susciter des inquiétudes au sein de la classe politique.

Confrontés à l'hypothèse d'une candidature de Yayi Boni, le gouvernement et la majorité parlementaire ont réagi en tentant de restreindre les conditions de résidence sur le sol national pour pouvoir être éligible. La Constitution indique simplement que le candidat doit résider « sur le territoire de la République du Bénin au moment des élections » (article 44). Les députés ont d'abord proposé une obligation de résidence permanente sur le territoire national « au moins un an avant la date du scrutin », puis adopté une interprétation restrictive du « moment des élections » correspondant « à la période allant de l'installation de la Cena à la proclamation des résultats définitifs du scrutin », soit une durée de six mois. Visant explicitement le président de la BOAD, ces dispositions avaient été jugées inconstitutionnelles par la Cour constitutionnelle.

Selon plusieurs interlocuteurs, c'est vers avril-mai 2005 que les premières réunions ont été organisées dans la perspective d'une candidature présidentielle. Elles regroupaient essentiellement des banquiers et des hommes d'affaires devenus, par le biais de relations professionnelles nouées au sein de la BOAD, des proches de Yayi Boni. La présidence de la BOAD a en effet constitué un lieu d'investissement politique pour le futur chef de l'État. Elle lui a d'abord permis de renforcer sa légitimité en matière de gestion et de développement. Nommé en décembre 1994, par les chefs d'État des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), sous la tutelle de laquelle est placée la BOAD, il a été reconduit six ans après pour un second mandat. Cette fonction lui a aussi permis de se faire connaître des responsables politiques des États membres et contributeurs, des responsables d'organisations financières internationales et d'acquérir une notoriété dans la sous-région (en témoigne la liste des distinctions obtenues dans les différents pays et figurant en bonne place dans le *curriculum vitæ* du candidat).

La présidence de la BOAD offrait aussi deux avantages plus concrets dans la logique d'une candidature. En finançant des réalisations au Bénin, et surtout en le faisant savoir en assistant à des signatures de contrats, des ouvertures de

25. « Il s'est toujours fait l'avocat des plus humbles, des pauvres et des petits. [...] Un homme de parole, intègre, qui respecte la parole donnée et les institutions républicaines », *5 bonnes raisons de voter Yayi Boni*.



chantiers et des inaugurations d'infrastructures, Yayi Boni rendait visible son action dans le pays. Dans les mois précédents le scrutin, il a ainsi multiplié les déplacements sur le terrain béninois, encore quelques jours avant le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle²⁶. C'est à travers ces tournées qu'il a d'abord acquis une petite notoriété au niveau local – ces visites pouvant être médiatisées par des reportages à la télévision –, puis engrangé les bénéfices politiques des projets financés par la BOAD. Dans sa campagne, il personnalisait d'ailleurs au maximum les projets de la BOAD au Bénin, présentés comme les résultats de son action individuelle à la tête de l'institution²⁷. Par ce travail de personnalisation, il insérait ces réalisations dans une relation de type clientéliste : les projets financés et réalisés par le candidat pouvant appeler en échange un soutien électoral.

Sa présence durant onze ans à la présidence de la BOAD lui a aussi permis, de manière plus discrète, de développer des relations soutenues avec des entrepreneurs locaux, qui participaient à des projets financés par la Banque ou bénéficiaient de ses facilités financières. Ces liens, d'ordre professionnel, ont pu se transformer en réseaux de soutien politique et en sources de financement de la campagne. Ce fut le cas avec Razaki Olofindji Babatundé, le président-fondateur de l'entreprise Tundé, spécialisée dans l'imprimerie, l'édition et, plus récemment, la concession automobile (Volkswagen, Audi), et dont Cauris Investissement SA, la société de capital investissement créée sous le parrainage de la BOAD, était devenue actionnaire à hauteur de 8,6%. Cet homme d'affaires a été l'un des soutiens les plus visibles de Yayi Boni, participant à ses meetings et faisant personnellement campagne pour lui. Des milieux d'affaires ont d'autant plus soutenu sa candidature qu'ils avaient bénéficié des aides de la BOAD dans les années précédentes. Ainsi le financement des activités de la cellule de communication a-t-il été pris en charge intégralement par un de ces entrepreneurs.

D'une certaine façon, Yayi Boni avait commencé sa campagne bien avant l'échéance électorale, surtout si l'on conçoit la campagne en termes d'investissement financier et dans une logique redistributive²⁸. Alors que certains de ses adversaires ne se sont manifestés que dans les mois qui ont précédé le scrutin, il arpentaient le terrain béninois et construisaient ses réseaux. Les projets financés au Bénin par la BOAD permettaient au futur candidat d'acquérir une notoriété et, portés à son crédit, lui faisaient bénéficier d'une image de bienfaiteur. Son activité lui a également permis de nouer des relations dans les milieux économiques et financiers, qui se sont transformés en réseaux de financement et de soutien politique une fois la campagne ouverte²⁹. Yayi Boni a acquis également des relais dans les institutions financières et bancaires locales, en particulier au travers de jeunes qui ont effectué des stages

ou des missions au sein de la BOAD, restés en relation avec lui – certains avaient même trouvé un poste grâce à lui. Ce n'est que tardivement que des acteurs politiques l'ont rejoint, les premiers étant d'anciens ministres de Mathieu Kérékou, comme Ahamed Akobi³⁰ ou Joseph Sourou Attin – qui avait travaillé avec Yayi Boni à la BOAD – ainsi que des élus de l'opposition originaires du Nord.

Il est difficile de dire exactement quand a commencé la campagne de Yayi Boni et, plus encore, à quel moment il a pris la décision d'être candidat. Plusieurs témoignages recueillis à Cotonou confirment l'intérêt porté depuis plusieurs années à l'échéance présidentielle par Yayi Boni, qui évoquait fréquemment le sujet avec ses interlocuteurs béninois. Déjà, en 2001, quelques mois après la réélection de M. Kérékou, un article évoquant « Yayi Boni, dauphin de Kérékou » avait été publié dans un quotidien³¹. Si le constat s'est avéré inexact – Yayi Boni se situant dans une logique de rupture – l'intuition d'un destin présidentiel le concernant était judicieuse. Il venait alors de décliner la proposition de Kérékou d'entrer dans son gouvernement au lendemain de sa réélection.

L'image d'un novice surgi dans le jeu électoral doit donc être relativisée, ou du moins précisée : la candidature de Yayi Boni est le fruit d'une longue préparation, de la mobilisation de capitaux, en particulier relationnels,

26. En décembre 2005, deux semaines avant le dépôt des candidatures, le président de la BOAD assistait à l'inauguration des ouvrages réalisés dans le cadre d'un programme de pavage de rues et de réhabilitation du système d'assainissement à Parakou (26 décembre) et signait un accord de prêt avec le ministre des Finances pour les travaux de réfection d'un des principaux axes de Cotonou, le tronçon carrefour Akossombo-Place du souvenir (29 décembre).

27. Les réalisations de la BOAD sont présentées dans plusieurs documents comme « les œuvres du président Yayi Boni ».

28. T. Vittin, « Le caméléon et le technocrate. Paradoxes et ambiguïtés des élections présidentielles au Bénin », *Nouveaux cahiers de l'IUED*, n° 15, Paris, Genève, PUF, IUED, 2004, p. 41-70. R. Banégas, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique africaine*, n° 69, mars 1998, p. 75-87.

29. Parmi les acteurs économiques qui ont fortement soutenu la candidature de Yayi Boni, outre R. O. Babatundé, on peut citer : Lambert Koty, le directeur général de l'Agence d'exécution des travaux urbains, membre de la direction de campagne, devenu le conseiller aux travaux publics et à l'aménagement du territoire du nouveau Président ; Patrice Talon, homme d'affaires présent dans l'industrie cotonnière ; Jean Djossou, directeur général de l'imprimerie Nouvelle Presse.

30. Directeur adjoint de la campagne de Yayi Boni, Ahamed Akobi, né en 1967, avocat, a été élu député en 1999 et 2003, puis a été ministre des Transports et des Travaux publics de 2003 à 2005. Désigné directeur de cabinet de Yayi Boni au lendemain de son investiture, il est décédé dans un accident de la circulation le 29 avril 2006.

31. Article de Serge Loko publié dans le quotidien béninois *Le Progrès* en 2001.



accumulés à la présidence de la BOAD, de la structuration progressive de réseaux économiques et politiques, de la construction dans la durée d'un profil de candidat.

PERMANENCE DES FIGURES DE CANDIDAT ET ALTERNANCE

POLITIQUE

Appréhendée dans une perspective de plus longue durée, la victoire de Yayi Boni s'inscrit pleinement dans la continuité des scrutins présidentiels organisés depuis 1991. L'effet de surprise qu'il a créé n'était pas sans rappeler les candidatures de N. Soglo en 1991 – élu Premier ministre de transition par la Conférence nationale de février 1990, notamment parce qu'il n'affichait pas d'ambitions présidentielles, il s'engageait finalement dans la compétition électorale – et de Mathieu Kérékou en 1996 – après son départ du pouvoir en 1991, il avait gardé le silence et ne réapparut publiquement qu'en janvier 1996, pour annoncer sa candidature au scrutin du mois de mars suivant. N. Soglo, inconnu un an avant le scrutin qu'il remporta, et M. Kérékou, isolé quelques mois encore avant son come-back victorieux, avaient, à leur manière, surgi – ou resurgi – dans la vie politique béninoise.

Mais c'est surtout en référence aux deux figures du technocrate et de l'homme sans parti, figures mobilisées notamment dans les scrutins de 1991 et de 1996, que des similitudes sont repérables avec l'élection de Yayi Boni. En mettant en perspective les vertus que celui-ci a le plus incarnées – la compétence gestionnaire et l'apolitisme³² – on perçoit en effet une certaine continuité des registres mobilisés par les candidats.

En mettant en avant, dans un contexte économique en déclin, ses compétences financières et gestionnaires, Yayi Boni rappelle les conditions de la victoire de N. Soglo en 1991. Les compétences en économie de ce dernier et son expérience dans une institution financière internationale, la Banque mondiale en l'occurrence, avaient légitimé sa désignation comme Premier ministre, poussé sa candidature à l'élection présidentielle et participé de sa victoire. La gravité de la crise économique avait justifié le choix d'un technocrate, dont les aptitudes comme les relations avec les bailleurs de fonds étaient positivement jugées. Yayi Boni reproduit une figure similaire de candidat technocrate, disposant d'un parcours relativement semblable, émergent politiquement dans un contexte économique et social comparable. À ceux pour qui le redressement économique reste assimilé au quinquennat de N. Soglo, Yayi Boni, qui avait été son conseiller économique entre 1992 et 1994, est apparu comme un nouveau Soglo, un homme neuf aux compétences reconnues³³.

Yayi Boni possède en commun avec ses prédécesseurs victorieux de 1991 et 1996 une autre caractéristique : la dimension non partisane de sa candidature. Bien que des acteurs politiques se soient fortement impliqués dans sa campagne, et que le soutien entre les deux tours des leaders des grands partis ait amplifié sa victoire, Yayi Boni s'est présenté vierge de tout engagement partisan. En 1991, N. Soglo était soutenu par une coalition de partis mais n'avait pas d'attache partisane. Ce n'est qu'une fois élu, face à la difficulté de gérer une majorité disparate qu'il créa la Renaissance du Bénin, parti sous l'étiquette duquel il se présenta infructueusement aux scrutins de 1996 et de 2001. En 1996, M. Kérékou, soutenu par une vaste coalition de partis et de personnalités politiques, rejoint entre les deux tours par la quasi-totalité de la classe politique, soucieuse de faire tomber N. Soglo, n'était, lui aussi, rattaché à aucun parti. En revanche, les présidents fondateurs de partis qui ont animé la vie politique depuis le début des années 1990 ont systématiquement échoué dans leur tentative de conquête du pouvoir, malgré un nombre de députés parfois élevé, un ancrage territorial fort et des relais dans les institutions : A. Houngbédji et le Parti du renouveau démocratique, B. Amoussou et le Parti social-démocrate ou l'Alliance Bénin nouveau, N. Soglo, puis L. Soglo pour la RB. L'autonomie partisane apparaît comme un dénominateur commun dans les trajectoires victorieuses de N. Soglo en 1991, M. Kérékou en 1996 (voire en 2001, dans un scrutin contestable car entaché d'irrégularités massives) et Yayi Boni en 2006. L'absence de structure partisane n'apparaît ainsi pas comme un obstacle à la conquête du pouvoir : elle a pu s'avérer être un atout, à condition de disposer d'un minimum de relais dans la classe politique. Le paradoxe est que, bien que n'étant pas membre d'un parti au moment de leur élection, tous trois ont cependant bénéficié d'un très large soutien de la classe politique et des organisations partisans leur permettant de triompher au second tour³⁴.

32. Il en est de même pour l'humilité supposée du candidat. Cet argument était couramment avancé en 1996 et 2001 par les partisans de M. Kérékou, qui soulignaient son caractère humble, en l'opposant à l'arrogance supposée de N. Soglo.

33. La figure du technocrate entré en politique après une expérience dans une institution internationale n'est pas une spécificité béninoise et s'est retrouvée dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest à partir du début des années 1990 – Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, Ahmad Tejan Kabbah en Sierra Leone, Ellen Johnson-Sirleaf au Liberia...

34. La figure du présidentiable non-partisan n'est pas non plus réductible au seul cas béninois (voir les conditions de l'élection d'Amadou Toumani Touré au Mali en 2002), mais dans la plupart des contextes ouest-africains une emprise partisane est cependant souvent plus soutenue lors de l'élection présidentielle, notamment en contexte de parti(s) dominant(s).



Les figures du technocrate et du candidat apolitique demeurent des ressources dans la compétition électorale. La similitude des registres utilisés successivement par différents candidats ne contredit cependant pas la possibilité de l'alternance : elle signifie surtout que c'est aussi en tenant compte de ces vertus et de ces comportements valorisés que s'opère le choix électoral.

Fruit d'une longue préparation, s'inscrivant dans la continuité de scrutins précédents, le surgissement victorieux de Yayi Boni n'en a pas moins été la traduction électorale massive d'une volonté de changement. En promettant d'améliorer la situation économique – principalement par le recours à des mesures d'inspiration libérale – de mettre fin à une certaine impunité et de modifier le comportement des acteurs politiques, Yayi Boni a généré d'immenses espoirs, dans toutes les couches de la population. Pour mener à bien sa tâche, le nouveau Président dispose d'atouts non négligeables, à commencer par l'ampleur de sa victoire. Son premier geste semble accréditer la volonté de changement qu'il entend incarner. Deux jours après son investiture, il nommait un gouvernement totalement inédit, composé de nouveaux venus – aucun d'entre eux n'ayant déjà été ministre – au profil technocrate et âgés en moyenne d'une cinquantaine d'années. Ce profond renouvellement, sans équivalent depuis 1990, appuyé par des initiatives visant à faire la lumière sur des malversations passées – par la réalisation d'audits dans chaque ministère et société publique – et une relance de l'activisme diplomatique béninois, était de nature à prolonger l'état de grâce qui accompagnait Yayi Boni depuis son entrée en politique.

Le Bénin poursuit ainsi sa trajectoire relativement spécifique dans l'environnement ouest-africain : une élection, de laquelle le chef de l'État sortant est effectivement exclu, dont les résultats sont acceptées par tous les candidats, débouchant sur une nouvelle alternance portée par une personnalité politique ayant récemment émergé, entraînant un profond renouvellement du personnel gouvernemental. La rupture symbolisée par la victoire de Yayi Boni doit cependant se lire dans une certaine continuité de la vie politique béninoise depuis le début des années 1990. Il n'est dès lors pas certain qu'elle s'avère à elle seule suffisante pour modifier des logiques politiques à l'œuvre dans le pays depuis quinze ans ■

Cédric Mayrargue

Centre d'étude d'Afrique noire